

## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

### DE LA COMMUNE DE LANCIE

Séance du 4 juillet 2022

Délibération n° 2022.07.40

**NOMBRE DE MEMBRES**

- en exercice : 15
- qui ont pris part à la délibération : 13

DATE DE LA CONVOCATION : 20 juin 2022

DATE D’AFFICHAGE DE LA CONVOCATION : 24 juin 2022

L'an deux mil vingt-deux, le quatre juillet à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi à la mairie, sous la présidence de M. Jacky MENICHON.

**Présents** : Mmes et MM. Gilles ASSANT, Marie-Laure BOURRAND, Valérie CALLARD, Guillaume COMBIER, Denis GAROD, Anne GENY DE FLAMMERCOURT, Isabelle GERENTES, Jean-Pierre LUGARINI, Jacky MENICHON, Annick MONLON, Christiane PESCE, Carole SOULIER et Christophe WAÏT.

**Excusés** : M. Emmanuel CHERMETTE et Mathieu POTHERAT

**Mme Christiane PESCE est élue secrétaire de séance.**

**Objet : Approbation du règlement intérieur des services périscolaires**

Le Conseil Municipal prend connaissance du projet de règlement intérieur qui regroupe les services périscolaires : le restaurant scolaire et la garderie « Le Préau ». Ce règlement sera applicable à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2022.

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'approuver le règlement intérieur tel que présenté.**

La présente délibération sera transmise à Monsieur le Sous-Préfet de Villefranche sur Saône.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus.

Le Maire,  
Jacky MENICHON



La secrétaire,  
Christiane PESCE